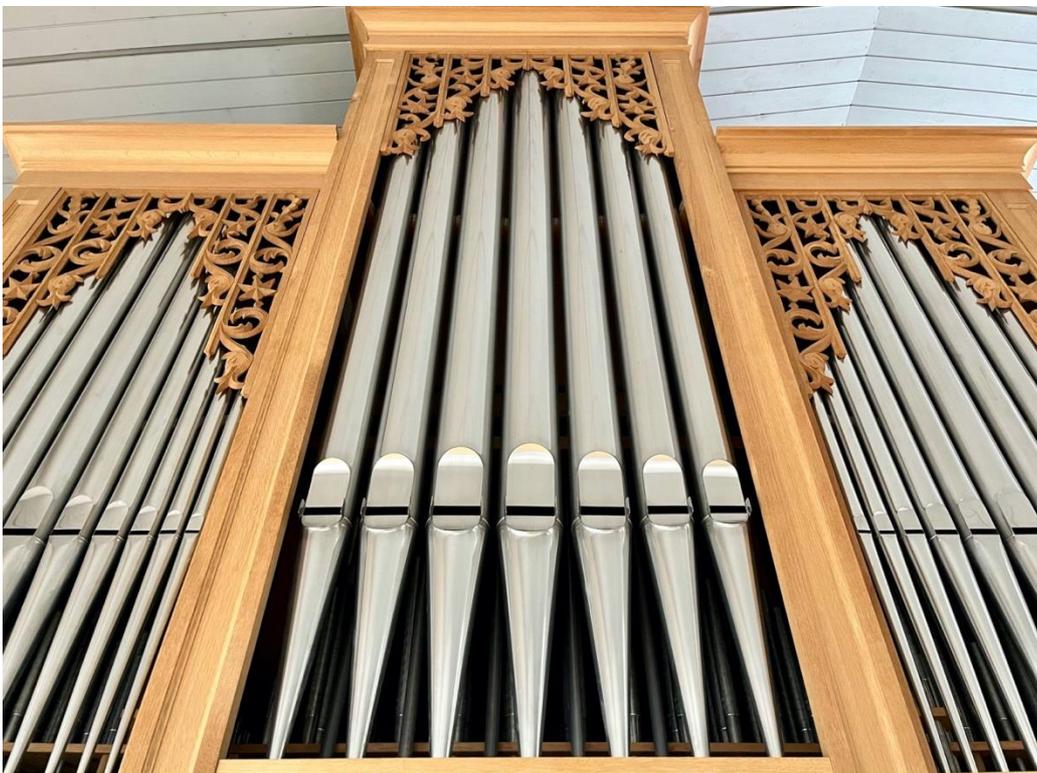




# Un nouvel orgue pour le Temple de Saignelégier

## Dossier de recherche de fonds



Juin 2023

# RÉSUMÉ DU PROJET

## Un nouvel orgue, un projet fédérateur aux avantages multiples

La Paroisse réformée des Franches-Montagnes a, de longue date, pour projet d'acquérir un nouvel orgue pour le Temple de Saignelégier afin de remplacer l'instrument actuel, acheté d'occasion dans les années 1960, qui ne donne plus satisfaction. En plus d'offrir un allié précieux pour accompagner la liturgie et de permettre l'organisation de futurs concerts, ce nouvel orgue permettra de réaménager la galerie du temple et de mettre en valeur le vitrail en demi-lune d'Aloys Perregaux, véritable joyau de notre patrimoine, aujourd'hui caché par l'orgue actuel.



*L'orgue de Neuenhof*

Le conseil de paroisse s'est vu proposer une formidable opportunité, l'acquisition d'un orgue qui se trouve actuellement à Neuenhof dans le canton d'Argovie. Soucieuse d'offrir une nouvelle vie en Suisse à son orgue, son actuelle propriétaire, la paroisse de Wettingen-Neuenhof, a décidé de le proposer à la Paroisse réformée des Franches-Montagnes.

Les coûts de démontage et remontage de l'instrument ainsi que son déménagement sont conséquents. Ils avoisinent les 220'000 CHF. Actuellement et depuis la pandémie de Covid-19, la paroisse réformée des Franches-Montagnes a peu de moyens en raison de rentrées fiscales incertaines. La paroisse lance donc une campagne de recherche de fonds afin de financer ce projet porteur de sens, non-seulement pour la paroisse mais également d'un point de vue patrimonial, architectural et culturel. Le déménagement et les travaux sont prévus en novembre 2023.

## Un projet mûri et réfléchi, bref historique du projet

Acheté d'occasion dans les années 1960, l'orgue actuellement utilisé au temple de Saignelégier permet un répertoire très limité et ne répond plus aux besoins de la liturgie. Sa mécanique est usée et ses tuyaux très étroits produisent un son aigre. Étant installé sur la tribune, il n'offre pas la possibilité d'avoir des échanges entre l'organiste d'une part, et les paroissiens et les célébrants, d'autre part.

Le projet de changer l'orgue du Temple de Saignelégier remonte au début des années 2000. Une commission spéciale a alors été créée au sein de la paroisse. Plusieurs offres ont été demandées et plusieurs devis ont été établis. Malgré la pertinence et la qualité des différents projets proposés, aucun n'a pu finalement être retenu pour des raisons financières et de procédures.

Récemment, la paroisse, par l'intermédiaire de son organiste Frédéric Jean-Mairet, a eu connaissance d'une opportunité exceptionnelle, l'acquisition d'un orgue d'occasion d'excellente qualité et répondant parfaitement aux besoins de la paroisse. Cette option a séduit à l'unanimité la Commission Nouvel Orgue et les paroissiens dans leur ensemble puisqu'elle réunit de nombreux avantages, tant sur le plan musical que financier. Début mai, l'assemblée de paroisse a d'ailleurs formellement accepté le principe d'acquisition de l'orgue de Neuenhof et le cautionnement du projet à hauteur des 70'000 CHF du fonds de réserve de la paroisse, soit environ un tiers du budget total.



*L'orgue de Neuenhof*

## Un projet de qualité, une opportunité à saisir, les multiples avantages de l'option retenue

L'option retenue présente de nombreux avantages, tant sur le plan liturgique et musical, qu'au niveau de la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel du Temple. Enfin, elle est sans aucun doute l'option la plus intéressante en termes financiers.

Avec ses 13 jeux et ses sonorités amples et colorées, le nouvel orgue présente des qualités musicales indéniables qui ont immédiatement séduit Frédéric Jean-Mairet, l'organiste titulaire du Temple de Saignelégier, qui s'est rendu en Argovie pour le tester à deux reprises. Instrument datant de l'an 2000, sa valeur à neuf avoisine les 350'000 CHF. Équilibré et polyvalent, il permet de jouer un large répertoire musical et



d'accompagner un chœur, une voix ou n'importe quel instrument, créant la possibilité d'organiser des concerts. Il est également parfaitement complémentaire de l'instrument qui se trouve dans l'église catholique voisine.

Frédéric Jean-Mairet souligne également son excellente mécanique qui est à la fois agréable et précise. Les arguments ne manquent pas pour décrire les qualités de cet instrument, ce qui attise d'ailleurs les convoitises puisque d'autres paroisses, y compris à l'étranger, ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt en cas de désistement de la Paroisse réformée des Franches-Montagnes.

Ayant une emprise au sol moins conséquente que l'instrument actuel qui se trouve sur la tribune, le nouvel orgue sera installé au cœur du temple au niveau de l'assemblée. Cette nouvelle configuration beaucoup plus moderne présente de nombreux avantages pour la liturgie. Accentuée par la présence de l'organiste au sein même de l'assemblée, la musique participe pleinement au message et lui donne du relief. Dans une perspective tout à fait contemporaine, cette nouvelle disposition permet des échanges directs entre les différents protagonistes du culte, célébrant, organiste et paroissiens, ce qui offre une dynamique beaucoup plus attrayante et plus de confort pour tous.

L'option choisie permet d'offrir une seconde vie à un bel instrument qui fonctionne parfaitement et qui a été conçu pour durer, mais qui ne sera plus utilisé car le lieu où il est installé actuellement, la chapelle des bâtiments paroissiaux de Neuenhof, n'est plus occupée en raison de la fusion avec la paroisse voisine de Wettingen, où auront désormais lieu les cultes. L'idée de mettre en valeur ce patrimoine dans une optique de non-gaspillage et de recyclage est également un argument qui a retenu l'attention de la commission de l'orgue et qui s'inscrit parfaitement dans l'air du temps.

Ce nouvel aménagement va également offrir un avantage considérable en termes de mise en valeur du patrimoine puisqu'il va permettre de dévoiler et de mettre en valeur le 7<sup>ème</sup> vitrail d'Aloys Perregaux. Depuis 1999, le Temple de Saignelégier est illuminé par six vitraux de l'artiste peintre neuchâtelois qui racontent la création du monde selon la Bible. Le 7<sup>ème</sup> vitrail en forme de demi-cercle représente le 7<sup>ème</sup> jour de la création, le jour où Dieu se repose et prend plaisir à contempler ce qu'il a créé. Caché par l'orgue actuel, il n'est visible que de l'extérieur.



*Le 7<sup>ème</sup> vitrail d'Aloys Perregaux*

Réputé pour ses vitraux contemporains, le Jura accueille chaque année de nombreux touristes et amateurs d'art venus admirer ces merveilles conjuguant art et artisanat. En effet, plus de 40 églises et chapelles jurassiennes sont ornées de vitraux, souvent créés par de célèbres artistes. Jura tourisme en fait d'ailleurs la promotion par des visites guidées et grâce à une carte regroupant les plus beaux sites dont fait partie le Temple de Saignelégier.

Enfin, en comparaison aux pistes préalablement étudiées avec l'achat d'un orgue neuf, l'idée retenue est la plus rationnelle au niveau financier puisqu'elle permet au Temple de Saignelégier de se doter d'un orgue de grande qualité avec un nombre intéressant de jeux à un coût défiant toute concurrence.

## Budget

<b>Charges</b>	
Démontage et élimination de l'orgue actuel du Temple de Saignelégier	10'000.-
Mise en conformité (accessibilité, sécurité) de la tribune du Temple de Saignelégier sans orgue	10'000.-
Acquisition de l'orgue de la paroisse de Neuenhof	30'000.-
Déménagement et mise en en place de l'orgue de Neuenhof <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontage de l'orgue de Neuenhof à Neuenhof</li> <li>• Grande nettoyage de l'instrument</li> <li>• Déménagement de l'orgue de Neuenhof à Saignelégier</li> <li>• Remontage de l'orgue de Neuenhof à Saignelégier</li> <li>• Divers aménagements</li> </ul>	150'000.-
Réserve pour le projet	20'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>220'000.-</b>

<b>Recettes</b>	
Don de l'orgue de la Paroisse de Neuenhof à la Paroisse réformée des Franches-Montagnes	30'000.-
Subvention de l'église cantonale pour la mise en conformité (accessibilité, sécurité) de la tribune du Temple de Saignelégier sans l'orgue	4'000.-
Don de la SOPJ (Société des Organistes Protestants Jurassiens)	1'000.-
Dons de collectivités publiques (cantons, communes, etc...)	50'000.-
Dons et sponsoring privés (Loterie romande, associations, fondations, etc...)	135'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>220'000.-</b>

*Cautionnement de 70'000 CHF du fonds de réserve de la paroisse accepté par l'Assemblée de paroisse du 7 mai 2023.*

Nous vous proposons donc de soutenir ce projet via le versement d'un don du montant de votre choix à l'aide des coordonnées bancaires ci-dessous.

**Coordonnées bancaires pour le versement :**

Banque Cantonale du Jura

IBAN CH28 0078 9100 0068 5380 0



**À votre disposition pour une prise de contact :**

Secrétariat de la paroisse réformée des Franches-Montagnes

☎ 032 / 951 40 78

✉ [orgue@paroisseref-fm.ch](mailto:orgue@paroisseref-fm.ch)

🌐 [www.egliserefju.ch/franches-montagnes/actualites](http://www.egliserefju.ch/franches-montagnes/actualites)